المكتب الوطني للكهرباء والماء الصالح للشرب

Branche Eau

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

7,7 DRH/DE/2020

قطاع الماء

1 9 DFC. 2020

DECISION PORTANT OUVERTURE DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE TECHNICIEN (Activités Eau Potable & Assainissement)

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir nº 1-11-160 en date du 1er kaada 1432 (29 septembre 2011) portant promulgation de la loi nº40-09 relative à l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) :
- Vu le statut de l'ONEP régissant à titre transitoire le personnel de l'ONEE-Branche Eau ;
- Vu la procédure de recrutement en vigueur à l'ONEE approuvée par le conseil d'administration de l'Office du 08/03/2016;

DECIDE

Article I: L'ouverture d'un concours pour le recrutement d'Un Technicien Echelle 15 ONEE Branche Eau destiné aux différentes directions (centrales et régionales), centres et gérances pour les activités d'eau potable et assainissement.

Article II: Le nombre de postes mis en compétition est fixé à Un (01) poste. Seuls les candidats résidant dans les préfectures de Tanger-Asilah et M'dig-Fnideg ou dans les provinces de Fahs Anjra, Chefchaouen, Larache, Ouezzane, Tétouan et Al Hoceima concourront pour le poste mis en compétition.

Article III: Les conditions de participation audit concours sont les suivantes :

Disposer d'un des diplômes figurant sur le tableau ci-dessous :

Diplôme	Spécialité	
Diplôme de technicien, DTS, DUT, BTS, et tout diplôme qui leur est équivalent (équivalence reconnue par attestation délivrée par l' (les) administration(s) compétente(s))	 Environnement et techniques de l'eau ; Gestion et maîtrise de l'eau ; Hydraulique ; 	

- Résider à une adresse correspondante à celle fixée dans l'article II. Seule l'adresse figurant sur la CIN fait foi.
- Etre âgé de 18 ans au minimum et de 30 ans au maximum à la date du 31/12/2019.
- Etre physiquement apte à l'exercice effectif de l'emploi postulé.

Article IV : Consistance du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite mentionnant la référence de la présente décision (N2 / 757 3 DRH/DE/2020);
- Un Curriculum Vitae (C.V.);
- Une Copie légalisée du Baccalauréat ou CQP ou certificat de scolarité (Niveau Bac) ;
- Une Copie légalisée du Diplôme de Technicien dans la spécialité à pourvoir ;
- Une Copie légalisée de la Carte d'Identité Nationale (C.I.N.).

<u>Article VI</u>: Les candidats répondant aux critères requis pour participer à ce concours seront convoqués pour passer les épreuves suivantes :

- 1- Des épreuves écrites : Elles comprennent :
- a) Une épreuve de spécialité.
- b) Une épreuve d'arabe.
- c) Une épreuve de français.
- 2- <u>Une épreuve orale</u>: Elle consiste en un entretien en commission auquel seront convoqués les candidats admis aux épreuves écrites avec une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20, sans avoir obtenu de note éliminatoire.
- 3- <u>Un test psychotechnique</u>: Devront passer ce test les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 à l'issue des résultats des épreuves écrites et orales, et ce dans la limite des postes ouverts.

Article VII : Modalités de déroulement du concours

Epreuves	Nature des épreuves	Note	Coefficient	Note éliminatoire
Ecrit –	Langue arabe	Sur 20	1	< 05/20
	Langue française	Sur 20	1	< 05/20
	Spécialité	Sur 20	3	< 10/20
Oral	Entretien en commission	Sur 20	2	< 08/20

Article VIII: Publication des résultats: La liste des candidats admis définitivement ainsi que ceux retenus sur la liste d'attente seront publiés sur les sites web: www.onep.ma/recrutement.htm et www.emploi-public.ma

Article IX : Tout candidat admis est tenu d'accepter l'affectation qui lui sera attribuée faute de quoi, il perd le bénéfice de son admission au concours.